

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 2 (1929)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

demande, en collaboration avec la section bâloise de la société des ingénieurs et architectes a été adressée aux autorités.

5. Jardins potagers.

Nous avons déjà souligné dans notre dernier rapport que l'encouragement à la création de jardins maraîchers était urgente et devait être comprise dans notre programme. Le premier but à atteindre est celui de la stabilisation des terrains de plantation à proximité de la ville. Nous avons décidé d'entreprendre cette tâche avec la société des jardins ouvriers de Bâle. Le comité de notre société veut, en premier lieu, établir les bases d'un plan général et a chargé dans ce but l'Association suisse pour la colonisation intérieure et l'agriculture industrielle de lui faire un rapport sur la stabilisation des terrains agricoles aux alentours de Bâle. Le comité décida en outre de jeter les bases financières de cette importante tâche par l'établissement d'une Fondation des terrains agricoles, avec une mise de fonds de fr. 10.000. Dès réception du rapport qui a été demandé, nous entrerons en pourparlers avec les autorités cantonales et communales afin de nous assurer les superficies nécessaires à un développement successif de ces plantations.

6. Organe de l'Union.

Le titre de notre organe a été modifié au commencement de 1928 et porte le nom de «Das Wohnen». M. Nussbaumer est notre correspondant.

7. Fonds de roulement de la Confédération.

Notre part de fr. 44.000 fut mise à disposition de la coopérative d'habitation Gartenland jusqu'au 31 octobre 1928. A partir de novembre elle a été transmise à la Coopérative Lange Erlen. Notre comité a décidé, dans sa séance du 21 mars, de proposer au comité central d'utiliser dorénavant le fonds de roulement de façon moins éparpillée, et d'envisager un concours destiné à obtenir les plans de maisons familiales et à exécuter éventuellement les meilleurs projets primés. Le comité central accepta en principe nos propositions, sous réserve de l'avis des différentes sections.

8. Rapports avec la Fédération des coopératives d'habitation bâloises.

Cette fédération à laquelle nous nous sommes rattachés poursuit des buts analogues aux nôtres. Sur la proposition de M. Nussbaumer, des pourparlers furent entrepris entre délégués des deux sociétés dans le but de trouver un terrain d'entente. Le principe d'une collaboration fut facilement admis, mais la forme dans laquelle elle doit avoir lieu n'a pas encore été déterminée. Les uns désirent une fusion complète, tandis que d'autres préfèrent une collaboration réservant une certaine autonomie.

Bibliographie

Informations Sociales du Bureau International du Travail. Publication hebdomadaire. Abonnement, fr. 35. le numéro, fr. 0,75.

Le Service des Publications du B.I.T. publie des informations sociales du plus grand intérêt dans un bulletin hebdomadaire. Nous y trouvons presque tous les mois des comptes-rendus statistiques et rapports sur le logement dans différents pays. La documentation très complète que possède le B.I.T. donne naturellement à ces articles une valeur toute particulière. Nous espérons pouvoir en faire paraître des extraits de temps à autre.

L'Enseignement ménager. Bulletin de l'Office international de Fribourg (Suisse). Abonnement annuel 10 fr.

Sommaire du No 3, Août 1929: Organisation scientifique du travail; Comment l'enseignement ménager

s'est établi et évolué dans notre province; Les méthodes de l'enseignement ménager et familial pour améliorer les conditions de vie de la femme à la campagne; Die Schulung der Frau; Education de la Femme; Nouvelles de divers pays; A travers journaux et revues; Bibliographie.

Pénurie et misère de l'habitation en Allemagne, de Bruno SCHWAN, gérant de l'Union allemande pour la Réforme de l'Habitation. Documents de l'Union allemande pour la réforme de l'habitation, Cahier 7 (Deutscher Verein für Wohnungsreform, Edition de Carl Heymann-Berlin. Prix 5.— Mk.

Ainsi qu'il ressort de l'ouvrage publié par le Bureau International du Travail sur la situation de l'habitation dans les pays européens, presque aucun n'a échappé aux néfastes effets de la guerre ni à la pénurie d'appartements.

Cette dernière a pris des proportions inquiétantes en Allemagne où elle fut particulièrement difficile à combattre durant les années d'inflation.

Les chiffres définitifs sur la crise du logement ont été établis pour la première fois en mai 1927 par le Service de statistique qui a reconnu un manque d'environ un million d'appartements. Etant donné qu'en outre il y a un besoin annuel de 200.000 logements, une situation normale ne pourra être envisagée qu'après nombre d'années. Outre cette crise du logement il existe dans le pays une grande quantité de taudis pour la suppression desquels l'Union allemande pour la réforme de l'habitation lutte depuis une trentaine d'années.

L'industrialisation de l'Allemagne au XIX^e siècle, l'accroissement rapide de sa population et les méthodes regrettables de constructions de logements dans de hautes casernes avec cours étroites ont créé une situation déplorable pour la santé publique. Il ne s'agit donc pas uniquement de parer à la crise du logement mais encore d'assainir rapidement des centaines de milliers de taudis. Ce travail demandera durant des années, peut-être dizaines d'années l'appui financier du Reich et des Communes. L'Union allemande pour la réforme de l'habitation, dans l'ouvrage publié par Carl Heymann-Berlin «Pénurie et misère de l'habitation en Allemagne» a cherché à montrer la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

A côté du matériel statistique, de nombreuses illustrations prouvent bien qu'il ne s'agit certainement pas d'exagération pessimiste mais que en réalité derrière la belle façade que les villes allemandes offrent à l'étranger il existe des logements misérables qui ont fatalement une influence désastreuse sur la santé et la capacité de travail du peuple allemand.

L'étude de cet ouvrage peut être vivement recommandée à toute personne désireuse de connaître la situation internationale en fait de politique du logement ce qui est encore la meilleure manière de juger par comparaison son propre pays.

L'appartement minimal (Kleinstwohnung) par Franz Schuster, Edition Engler & Schlosser, Francfort A. M. Mk. 1.20.

L'architecte Schuster, auquel nous devons déjà un opuscule fort bien illustré sur l'ameublement d'une petite maison familiale présente maintenant l'aménagement d'un appartement Viennois de deux pièces. Le soin extrême et la simplicité apportés à cette tâche sont dignes d'être signalés à tous ceux qu'intéresse le problème du logement économique.

Mon chez moi. Revue mensuelle de la ligue française d'organisation ménagère. Directrice Mlle Bernège, 41, Boulevard Richard-Lenoir, Paris. Le numéro fr. 1.50 français, abonnement fr. 20.— français.

Le contenu extrêmement varié de cette revue permet à chaque lectrice de trouver l'article qui l'intéressera: mode, cuisine, éducation, logement, etc. Chaque fascicule contient quelques renseignements qui stimulent à entreprendre l'amélioration du logement.